

En application de l'article L.2121-27-1 de la loi du 27 février 2002, cette page est destinée à la libre expression politique des élus municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos tenus.

**FAIRE DE DEUIL LA BARRE, UN LABORATOIRE DE L'EXCELLENCE DANS TOUS LES DOMAINES, ET NOTAMMENT CELUI DE L'ÉCOUTE ET DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE**

Nous nous sommes engagés pendant cette campagne municipale à faire évoluer les pratiques habituelles de communication entre les élus et la population de notre ville.

Les défis que nous devons affronter au cours de ces 6 prochaines années, sont essentiels et nous ne pouvons envisager de les relever sans l'adhésion des Deuillois.

Les engagements que nous avons pris ne se réaligneront que dans la mesure où vous pourrez vous les approprier, en comprendre le sens et la pertinence, mais aussi en participant à leur élaboration.

La cohésion sociale doit continuer à se construire autour des valeurs fondamentales que sont l'écoute et l'acceptation de nos différences ; pas seulement sociales et culturelles, mais surtout de la vision complémentaire que nous pouvons avoir de l'avenir de notre Ville.

Cela ne pourra se faire sans concertation, sans une contribution active de ceux qui souhaitent participer à cette expérience enrichissante.

Une décision doit être comprise et collectivement choisie pour qu'elle participe utilement au bien être des habitants de notre ville.

Avant l'été, nous mettrons en place 2 instances participatives.

- Un Conseil consultatif communal, nommé par le Maire, qui aura pour mission, en appui du Conseil municipal de travailler sur les grands projets d'avenir de notre Ville. Sa composition se fera sur la compétence, au-delà des sensibilités politiques.

- Des Comités de quartier seront mis en place dans tous les secteurs de la Ville. Leur objectif sera de permettre une prise en compte efficace des problèmes spécifiques de proximité, afin que vous puissiez y vivre bien (diagnostic en marchant...).

Avant la fin de l'année, nous mettrons à votre disposition de nouveaux outils de communication, adaptés à tous les Deuillois.

L'objectif étant de rendre la ville et ses services plus accessibles, et de favoriser un lien plus direct entre les élus, le personnel communal et la population.

Construire Deuil-la-Barre avec ses habitants reste le meilleur moyen de bien vivre ensemble.

**Michel BAUX**  
Groupe " Des engagements et des actes pour Deuil-la-Barre "

**DES ENGAGEMENTS ? ACTE 1**

Le mois d'avril a connu 2 conseils municipaux. Gardant en tête l'interview de madame SCOLAN, dans son programme "...je souhaite (que) les Deuillois mesurent les avantages de notre conception de gérer autrement notre ville avec une écoute attentive et en toute transparence..." nous sommes venus avec nos instruments de mesure.

Premier conseil le 6 avril, bilan : 4 sièges pour "Changez Deuil", 3 sièges pour la liste de l'ancien maire, 28 sièges pour la majorité et 9 adjoints dont 7 issus de l'ancienne majorité...

Second conseil du 14 avril, la majorité obtient 9 sièges dans chacune des 11 commissions et n'en laissant qu'un pour chacune des autres listes. A plusieurs reprises, nous avons demandé la présidence de la Commission du Budget et des Finances comme cela se fait au niveau national. Nous attendions un signe fort de transparence et de gouvernance moderne, ce qui figurait dans notre programme : fin de non recevoir !

Chacune des 2 listes minoritaires a certes obtenu un siège au conseil d'administration du Conseil Communal d'Action Social, ce qui fait dire à Madame Scolan qu'elle fait des efforts. Mais nous n'avons obtenu qu'un siège au comité de la caisse des écoles alors que l'article R. 212-26 du code de l'éducation autorise le conseil à augmenter le nombre des membres.

Sur les 23 sièges dans les 7 Établissements Communautaires de Coopération Intercommunale (EPCI), un seul a été proposé à l'opposition. Aucun siège à l'opposition pour les conseils d'établissement des collèges ni pour les conseils des écoles. Il en a été de même pour la Commission Administrative de la révision des listes électorales complémentaires. Nous avons exprimé notre insatisfaction concernant cette commission fortement symbolique dans le fonctionnement démocratique de la commune.

La régie des Quartiers propose 5 membres aux édiles (art. 8 des statuts). Un seul a été octroyé à notre liste. Là, aussi, nous pouvions espérer une plus grande ouverture qu'à la précédente mandature.

Mais qui aurait pu croire qu'un changement de tête avec une équipe similaire "conçoive de gérer autrement la ville" ? La même équipe ne fait que continuer ce qu'elle a toujours fait depuis des décennies !

**Fabrice RIZZOLI, Marie PENICAUD, Alain PARANT, Brigitte GOCHE BAUER**  
Groupe "Changez Deuil"

**NOUS SERONS VIGILANTS**

Le 30 mars dernier, au deuxième tour des élections municipales, l'absentéisme fut très important pour atteindre le taux de 50% des inscrits. Les Deuilloises et Deuillois qui ont souhaité exprimer leur vote ont décidé pour un peu plus de la moitié d'entre eux de placer une nouvelle équipe municipale à la tête de la mairie. C'est le principe et le choix de la démocratie.

De nombreuses promesses ont été faites aux électeurs durant cette campagne tant sur le plan d'une hypothétique baisse de la pression fiscale, que de la réorganisation de certains services municipaux ou de l'aménagement de notre commune, etc. Promesses qu'il faudra tenir ...

Notre groupe d'opposition a décidé d'être extrêmement vigilant quant au déroulement de cette mandature. En effet, alors que l'équipe majoritaire élue entre 2008 et 2014 et dont nous faisons partie a tenu l'ensemble des dix engagements pris envers les Deuillois, nous veillerons à ce que demain, tout ne reste pas au niveau d'un vœu pieux. Au-delà de cette veille, nous nous engageons à être force de propositions sur des sujets essentiels tels que le scolaire, la sécurité, l'environnement ou les finances. Notre groupe espère pouvoir être entendu dans ces débats aussi importants pour la vie de notre commune sans que nos propositions subissent un refus systématique de la majorité, refus qui pourrait être dû au statut de notre groupe. Nous nous engageons à tenir informé les Deuilloises et les Deuillois de nos propositions, motions et suggestions ainsi que la façon dont elles auront été traitées par la majorité municipale. La qualité d'une démocratie locale est de pouvoir retrouver tous ses élus autour de sujets forts comme ceux indiqués précédemment. Nous pensons que l'opposition a toute sa place dans les lieux d'échanges tels que les commissions, les syndicats ou conseils d'administration. Hélas, trois fois hélas ! Nous avons demandé à pouvoir siéger aux conseils d'administrations des deux collèges ainsi qu'au lycée Camille Saint Saëns. Ce souhait nous a été refusé, alors qu'il aurait simplement fallu changer la règle de fonctionnement. Dommage, cette décision aurait été un signe fort de l'équipe en place (ceci ne changeant rien à son statut de "majorité") pour montrer sa volonté de mettre en action une vraie démocratie participative. Ainsi que l'exprimait Clément ATTLEE : "La démocratie n'est pas simplement la loi de la majorité respectant comme il convient le droit des minorités". Alors oui, nous serons vigilants...

**Liste d'Union Républicaine pour l'Avenir de tous les Deuillois**  
**UMP - MODEM - Divers droite**  
**Jean BEVALET, Audrey GUILBAUD,**  
**Anne Gaëlle MAERTEN**

